Le 15 septembre 2020

**Test Fiche type**

**REV**

PROJET : *Le petit projet REV de mutualisation de la rénovation énergétique de nos maisons  est désormais* ***un démonstrateur*** *de la possibilité de diviser par deux les consommations d’énergie et les émissions de CO2e dans une démarche de mutualisation des audits thermique-études-travaux de propriétaires de maisons individuelles. Il est reproductible sur environ 7600 maisons groupées sur l’Hautil et 5 millions en* France.

<http://agirlocal.org//wp-content/uploads/sites/15685/2016/02/20190625-Bilan-REV.pdf>

GISEMENT NATIONAL :

*Le gisement de réduction national, annuel est d’environ 58 milliards de kWh (énergie finale) et 14 millions de TeCO2, soit 1,9 % de l’empreinte carbone (émissions France, importations de CO2 incluses).*

*Le gisement d’économie financière national est de l’ordre de 5,5 milliards d’euros par an. Le confort d’habiter est en nette amélioration.*

TERRITOIRE : de l’ilot à l’intercommunalité

QUI : les propriétaires-occupants sont évidemment plus motivés en l’état de la réglementation

FACILITE DE REALISATION (de + à +++) : **+**

GAINS LOCAUX : environ 850 euros par an en moyenne pour une maison chauffée au gaz et 1700 euros par an à l’électricité (variable avec l’état d’isolation et d’efficacité énergétique de chaque maison). Avec un temps de retour financier sur investissement d’environ 21 ans. Le gain de confort d’habiter est remarquable.

Le gisement de réduction local, annuel, sur l’Hautil est de 82 millions de kWh (énergie finale) et 17 000 TeCO2, soit 4% de l’empreinte carbone (émissions territoriales, importations de CO2 incluses).

OUTILS : documents utiles à la reproduction, méthodes, calendrier, acteurs, coûts et gains, outils utilisés, adresses utiles : <http://agirlocal.org/projet-rev/>

EFFICACITE/COUTS : L’indicateur du gisement s’établit à 8000 euros environ par teCO2 économisée chaque année,

CONTACTS : *à désigner*

Mode de lancement local : ensemble, avec l’appui des élus.

FINANCEMENTS : temps de retour financier sur investissement d’environ 21 ans.

*Subventions, fonds propres et prêts à inventorier*

COMMENTAIRES du groupe projet : simplifier voir la note démonstrateur à l’adresse ci-dessous. En synthèse, réduire à deux phases, audit thermique puis études-travaux par une entreprise générale intégrant une prestation de maîtrise d’œuvre large, c’est à dire architecture, technique et les économies financières, d’énergie et d’émissions de CO2e des travaux arrêtés en regard des analyses de l’audit thermique.

ADRESSES INTERNET : <http://agirlocal.org/projet-rev/>